Document généré le 3 juin 2025 13:41

Spirale
arts • lettres • sciences humaines

SPIRALE

Faire l'économie de la haine. Essais sur la censure d'Alain Deneault

David Bélanger

Numéro 266, automne 2018

URI : https://id.erudit.org/iderudit/89851ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)
1923-3213 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Bélanger, D. (2018). Compte rendu de [*Faire l'économie de la haine. Essais sur la censure* d'Alain Deneault]. *Spirale*, (266), 80–82.

Tous droits réservés © Spirale magazine culturel inc., 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

À QUOI SERT LA CENSURE ?

Par David Bélanger

FAIRE L'ÉCONOMIE DE LA HAINE. ESSAIS SUR LA CENSURE
de Alain Deneault
Écosociété, 2018, 222 p.

Depuis plusieurs années maintenant, Alain Deneault est un acteur social important dans le débat public québécois. Il s'est engagé contre les paradis fiscaux, d'abord, essuyant des poursuites-bâillons après la parution de livres importants sur les exactions de minières canadiennes ; il a ensuite, avec *La médiocratie* et *Politiques de l'extrême-centre,* déplacé son regard vers un état de la société, dont *Faire l'économie de la haine* poursuit l'entreprise. Paru initialement en 2011, le livre a été remanié de fond en comble ; réécrit, augmenté d'essais récents, il est, en effet, difficilement comparable avec son origine. On a fait d'un recueil de textes épars, peu liés, un essai cohérent dans la continuité des deux derniers titres de Deneault. En interrogeant les modalités de la censure à l'époque contemporaine, Deneault, dans ce dernier essai, déploie de nouveau un problème de système : qu'est-ce qui fait que nous soyons contraints de parler et de penser depuis ce centre idéologique, bien balisé par les puissants ?

La censure, montre l'essayiste, contrôle les masses, certes, mais plus encore, elle réduit le réel à des *« fétiches chiffrés »,* colonise les préconscients de fantasmes de luxe, bâillonne les oppositions par un appareil légal légitime, etc. La société s'avère donc minée – réifiée – par les termes du capitalisme moderne, résumée au pensable comptable. Le premier problème qu'on rencontre à lecture de Deneault repose sur un glissement qui, bien qu'abstraitement théorique, demeure déterminant pour saisir l'enjeu de l'essai. Alors que la réification, l'hégémonie, l'idéologie ou même les « faits sociaux », au sens de Durkheim, paraissent aptes à désigner les rouages de la domination tels que les observe Deneault, ce dernier insiste pour en parler en termes de censure : *« Si la difficulté à laquelle se heurte la parole critique doit porter le nom de censure, celle-ci est d'un genre qu'il reste à étudier. »* Ce *genre,* précisément, il n'est pas clair pour le lecteur qu'il appartienne à la censure sinon par métaphore ; aussi l'essayiste doit-il le redéfinir afin d'en asseoir la pertinence quant à sa capacité à saisir les situations décrites. Cela confère au concept une forme suspecte et amène à détourner la question : à quoi sert donc la censure dans cet essai d'Alain Deneault ?

Antiphrases, chiasmes, paranomases : révéler la censure

Dès le texte d'introduction, l'écriture de Deneault travaille à détourner des sens communs, jouant de figures de style : on relègue *« aux livres d'histoire la* drôle de guerre *au profit des drones de guerre »* ; les chroniqueurs médiatiques *« posent en omniscients parce qu'ils sont omniprésents »* ; la société est alors soumise aux *« humeurs »* de ces derniers, faisant perler un autre chiasme des pages de Deneault : *« La liberté d'expression est à ce prix et c'est le prix que paient les ayants droit de la propriété illimitée pour se l'accaparer au moyen de leurs médias. »* Dans le premier paragraphe du livre, on *« investit »* dans *« l'asservissement à l'argent »* ; plus loin, on glose sur le passage de *conter « pour énumérer les termes d'un récit »* à *compter, « non plus conter la vie, mais vivre de ses comptes ».* Dans un texte vers la fin du recueil, on parlera de *« génocide involontaire ».*

Tous ces jeux d'inversions dépassent évidemment la texture stylistique pour atteindre une forme de pensée ; dans *Faire l'économie de la haine,* on n'a de cesse de *révéler* l'en-dessous du bon sens, ce que cachent les formules usées, les règles érigées, les systèmes en place. Par là, on n'a de cesse de jouer de l'inversion : on montre l'autre version du réel. Prenons un exemple central dans l'essai. L'essayiste relève que sous le mot économie, avant qu'il ne soit cantonné à la *« sphère commerciale et financière »,* on retrouve un geste rationnel consistant à *« limiter les efforts et les opérations que l'on déploie »,* il s'agit de *faire l'économie de.* Le mot « mille » permet d'économiser l'énumération de mille unités, il s'agit d'une économie conceptuelle : *« Or, un processus que l'on dit économique implique le problème d'une politique et d'une éthique de ce sur quoi on fait l'impasse et de ce que l'esprit censure, ce faisant. De quoi notre régime nous entraîne-t-il à faire l'économie pour parvenir à ses fins ? »* L'exemple est frappant, en ce que la réduction du terme *économie* à la sphère économique participe de la censure dont fait état Deneault. L'économie comme comptabilisation générale du monde fait l'économie des réalités quotidiennes, de l'incommensurable : *« Quelles sont ces questions dont font l'économie les pages financières tout en rendements comptables et en colonnes de chiffres, de même que les premiers ministrables qui invoquent le numéraire comme la chose fragile à laquelle nous serions tous arrimés ? »*

Cette conception constitue sans doute le maître-système de la censure que définit Deneault. Si l'avocat défend un *client* plutôt qu'un *citoyen,* cela contient en germe la *« corruption de l'institution judiciaire »* ; le sentiment de démocratie ne résistera qu'en tant qu'on *« reconnaîtra pour guides les chroniqueurs de la grande presse privée ou officielle [nous] soufflant les thèmes et arguments de l'heure »* ; sous le terme « classe moyenne » se cachent *« des prolétaires avec de l'argent »,* c'est-à-dire sans *« contrôle, dans l'ordre actuel des choses, sur les paramètres économiques et sociaux qui expliquent leur niveau de vie »* : mais en oblitérant cette réalité de classe, on censure les sujets de leur conscience et de l'élan émancipateur, confinant tout acte de radicalisme politique aux *« mouvements terroristes islamistes ».* Tant d'exemples de conséquences prises pour les causes, de translations de termes et de définitions structurent les pages d'Alain Deneault qu'on en vient à percevoir le projet à l'œuvre, soit une lutte systématique contre le sens prescrit. Comme l'écrivait Mikhaïl Bakhtine : *« Le signe devient l'arène où se déroule la lutte des classes. »* (*Marxisme et philosophie du langage,* 1929). *Faire l'économie de la haine* reprend cette lutte et, renversant le sens, renverse le pouvoir qui l'assène.

Les puissants, le dissident, le censuré

Or, cette arène dont parle Bakhtine se nomme l'idéologie, là où les signes sont pluriaccentués, soumis aux pressions de sens entre les classes. Tant que les luttes sont en cours, la monoaccentuation d'une classe

dominante ne peut opérer ; il faut convenir de l'absence de luttes, de résistances, pour traiter alors de censure. En vérité, sans doute est-ce le constat premier qu'on retrouve dans l'essai d'Alain Deneault : la maladie de l'argent constatée par Georg Simmel, amour pathologique d'une pure valeur d'échange sans valeur d'usage, a achevé de consommer nos sociétés ; les journaux ne visent plus qu'à *« acclimater l'esprit de leurs lecteurs pour les disposer à accueillir favorablement les offres publicitaires »* ; les législateurs se disent impuissants devant les lois qu'ils ont eux-mêmes votées ; les dirigeants de compagnies sont récompensés de doctorats *honoris causa* au sein d'universités qu'ils financent. Les processus de légitimation des valeurs deviennent caducs, on se contente de marteler : la valeur est la valeur est la valeur.

Et alors agit la censure, que Deneault pense avec Freud plutôt qu'avec Marx : *« Dans un ordre libéral, la censure acquiert une dimension psychologique intime au sens où elle intime au sujet d'éprouver le réel de manière commandée et de désirer telle ou telle chose conformément aux attendus du régime. »* La censure, semble-t-il, constitue alors moins une arène de luttes que l'issue du combat, fait d'une soumission et d'une domination. Les acteurs quittent la joute d'un collectif idéologique travaillant à accentuer les signes, pour devenir des produits signifiés par les puissants. L'horizontalité des classes en confrontation prend la forme verticale de l'obédience des unes et de la toute-puissance des autres. La censure sert alors à Deneault à montrer, plus clairement que les concepts d'hégémonie, d'idéologie ou de faits sociaux, une force en place, tangible, directive, quasiment individuelle. Censurer, quand bien même cela est un procédé psychique et langagier, consiste à enlever la parole, faire taire, asseoir de façon ostensible sa domination – l'idéologie dominante, dans la rhétorique marxiste, agit de façon plus fine et moins directe. Remplacer les conceptions idéologiques par la censure, dans ce sens *personnalisant,* nous empêche toutefois de saisir la dynamique sociale ; en tant que domination directe, le concept de censure expose certains effets délétères.

Dans les polémiques de l'été 2018 – avec lesquels l'essai de Deneault ne peut dialoguer, leur étant antérieur –, l'enjeu principal autour des pièces *SLĀV* et *Kanata* consistait à se définir comme censurés, mais ici dans deux sens bien distincts. Les minorités culturelles arguaient leur invisibilité médiatique et culturelle pour s'opposer au geste d'appropriation effectué par les dramaturges, la censure s'avérait alors systémique : *« on traite de nos réalités »,* disaient les opposants, *« mais encore une fois en nous faisant taire, disparaître en tant que sujets »,* etc. La censure désignée par ces groupes a toutefois un caractère insidieux, plutôt général que ponctuel : la censure est alors idéologique, du côté des idées, et ne peut désigner clairement une instance censoriale, sinon en se reportant au syntagme de « culture dominante » ou « d'idéologie dominante ». Au contraire, le dramaturge Robert Lepage, en voyant ses représentations annulées – ou en les annulant lui-même –, se représentait comme censuré. La censure se proposait, pour lui et ses défenseurs, comme « coercition » et par le fait même pouvait pointer l'instance censurante : les minorités culturelles et leurs sympathisants. L'effet fut immédiat : dans l'espace public, les minorités culturelles, pourtant dominées matériellement et idéologiquement, sont devenues les dominants, censeurs capables d'attenter à la liberté d'expression.

Au-delà des enjeux spécifiques de ce débat, il appert que la catégorie *censure* soit connotée dans l'arène idéologique comme ce qui attente à la liberté, au libéralisme, au libre-marché, et que forcément ces attentats soient commis par des groupes de défense des minorités dominées, tâchant de prendre une place dans un espace culturel saturé. En fait, par son caractère unidirectionnel, la censure *est un signe* dans notre société, et il appartient aux diverses idéologies de toujours mettre ce terme à distance pour infirmer sa domination, légitimer sa cause. Comme le dit Alain Deneault lui-même, les puissants n'ont plus guère à se salir les mains en censurant, ils délèguent cette tâche à la conscience asservie des citoyens, payeurs de taxes, patients, consommateurs. Le problème de la censure devient alors patent : la censure n'est apparente dans notre société qu'à condition qu'elle ne soit pas exercée par les puissants pourvus de l'idéologie dominante. Seuls les dominés, devant agir dans l'arène avec une vraie violence, un soupçon de radicalisme, peuvent ostensiblement faire taire quelqu'un. Même si c'est alors pour prendre la parole.

L'Acteur face à la censure

Autant la censure est une force unidirectionnelle qui agit sur la société, autant, dans le récit que forment les publications de Deneault, on constate une sorte de censure unidirectionnelle tâchant de lui enlever la parole. Et c'est là peut-être qu'on pourrait oser une dernière justification à la question posée d'entrée de jeu : pourquoi cet essai avait-il besoin de la censure ? Déjà dans *Politiques de l'extrême-centre,* il mentionnait la difficulté de *« dénoncer le petit peuple "médiocre" »,* auquel cas on s'empresserait de *« reléguer le hautain personnage au rang de l'"homme du ressentiment", intellectuel surnuméraire des institutions d'enseignement, potentiel théoricien du complot, lui-même "médiocre", retournant sa haine de soi contre toute la société. […] [Aujourd'hui] les pouvoirs institués ne regrettent pas les comportements moyens, ils les rendent obligés »*. Cette censure du dénonciateur, résonnant avec une certaine réception de *La médiocratie,* on la retrouve sous diverses formes dans *Faire l'économie de la haine* : Deneault représente bien le système judiciaire dans lequel son éditeur et lui ont été engoncés, par exemple. Dans le dernier texte, « Engagés », il montre que « l'engagement » est une étiquette dont on charge certains intellectuels s'ils se montrent « subversifs » : *« À l'université, c'est précisément pour ne pas nous engager qu'on nous réserve finalement l'épithète. »* Parler de censure, alors, consiste un peu à se présenter comme acteur dissident d'un système allergique à la pensée critique. ■